

COMMUNE DE ROLAMPONT
COMPTE-RENDU
SÉANCE DU 1^{er} JUILLET 2020

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 1^{er} JUILLET À DIX-HUIT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par M^{me} le maire, le 26 juin 2020, s'est assemblé sous la présidence de M^{me} Céline Bernard. **Étaient présents** : Mme Céline Bernard, maire (procuration) ; M. Joël Deram, M^{me} Valérie Raclot, M. Roger Claudel, M^{me} Magali Royer, adjoints ; M. Claude Bouvier, M^{mes} Lydia Douche, Vanessa Caroillon, maires-délégués ; M. Mickaël Monguillon, M^{me} Céline Legoux, MM. Jean-Manuel Boisset, Stéphane Sanchez, M^{me} Mary-Claude Richard, conseillers municipaux. **Excusé** : M. Christophe Vermot-Sandoz, conseiller municipal, procuration à M^{me} le maire. **Absent** : M. Gilles Jacquin, conseiller municipal.

En début de réunion, dans le cadre de la préparation de la liste départementale annuelle des jurés d'assises, il a été procédé au tirage au sort, à partir de la liste générale des électeurs, de neuf personnes susceptibles de siéger en qualité de juré, aux assises de la Haute-Marne, en 2021.

Liste préparatoire du jury d'assises 2021 - Tirage au sort -

Page	Ligne	Nom
119	10	Bernard Vion
118	07	Thiphanie Verkinderen
122	01	Ronan Wertz
25	08	Cédric Corraze
31	03	Lydia Demongeot
70	05	Lucia Machado
49	09	Bastien Gay
114	04	Carmen Toledo
13	02	Nelly Bournot

M^{me} le maire ouvre la séance à 18 heures 47. Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M^{me} Magali Royer ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Ordre du jour

- Suppression du budget-annexe de l'Usine-relais ;
- Affectation des résultats au 31 décembre 2019 ;
- Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 ;
- Budgets primitifs 2020 ;
- Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'investissement versées ;
- Subventions octroyées par la commune pour l'exercice 2020 ;
- Approbation de l'adhésion de la commune de Val-de-Meuse au syndicat mixte des transports du Pays de Langres ;
- Reprise des concessions en déshérence. Cimetières des communes associées ;
- Questions diverses.

Adoption du procès-verbal de la séance du 2 juin 2020.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

Décision municipale n°2020-01 du 4 juin 2020 relative à la réalisation des travaux au titre du programme d'investissement communal 2020 et aux demandes d'aides au financement des opérations.

N°2020-13 Suppression du budget annexe de l'Usine-relais.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2020-14 Affectation des résultats au 31 décembre 2019.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2020-15 Fixation des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2020.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2020-16 Budgets Primitifs 2020.

Adoptés à l'UNANIMITÉ.

N°2020-17 Fixation de la durée d'amortissement des subventions d'investissement versées.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2019-18 Subventions octroyées par la commune. Exercice 2020.
Adopté par 11 voix POUR & 3 ABSTENTIONS.

N° 2020-19 Approbation de l'adhésion de la commune de Val-de-Meuse au syndicat mixte des transports du Pays de Langres.
Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2020-20 Reprise des concessions en déshérence. Phase 3. Cimetières des communes associées.
Adopté par 12 voix POUR & 2 ABSTENTIONS.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, M^{me} le MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 1^{er} JUILLET 2020 À 19 heures 37.

Le maire,